

Octobre 2018

Association des Anciens Elèves du Lycée-Collège Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc

Conseil d'Administration

Président	Paul-Eric Morillot
Vice-Président	Jacques Auboin
Secrétaire	Marie-Paule Mangin-Marchetti
Trésorier	Jean-Luc Vanola
Trésorier adjoint	Marc-Adrian Predescu
Membres	Mylène Collot Laura Contenot Eric Dautriat André Moes Cécile Petitjean Francis Lorcin Michel Varin

Liens vers l'association et vers notre page sur le site du Lycée
http://www.poincare55.ac-nancy-metz.fr/pr_index.php?lien=anciens
http://www.poincare55.ac-nancy-metz.fr/pr_index?lien=accueil

CONTACTS

Paul-Eric MORILLOT,
Jean-Luc VANOLA,

eric.morillot@free.fr

jean-luc.vanola@ac-nancy-metz.fr

professeur au Lycée Raymond-Poincaré

Marie-Paule MANGIN-MARCHETTI :

manginmp@orange.fr

Références association préfecture Meuse : W551001076

Table des matières

Conseil d'administration de l'Association des Anciens Elèves.....	p 1
Le mot du Président	p 2
Compte rendu de l'AG du 13 octobre 2017.....	p 2
Christophe Benmimoune, ancien proviseur-adjoint au Lycée.....	p 4
Le Lycée Raymond-Poincaré de 1915-1918 par Daniel Labarthe.....	p 5
Liste des adhérents pour l'année 2017	p 10

Le mot du Président Paul-Eric Morillot

Chers amis, voici votre bulletin de la rentrée 2018. Il annonce notre Assemblée générale le samedi 13 octobre 2018 et il vous résume celle de l'an dernier.

Le Prix du Lycée a atteint sa 14^{ème} année. Avec l'aide de Cécile Petitjean, CPE, nous avons récompensé deux élèves issus de deux sections très différentes. Chacun a obtenu la mention Très bien au baccalauréat dont les résultats ont été proclamés quelques minutes avant la cérémonie le 06 juillet. Félicitations à Alexis Lamart, TiTL2, et à Anne Clisson, TS4, pour leurs qualités. Alexis est en section technologique. Il cumule les remarques laudatives quant au sérieux, quant à la curiosité et à l'adaptation dans toutes les matières, générales en particulier. A l'écoute des autres. Il va intégrer une classe préparatoire TSi au Lycée Louis-Vincent à Metz. Anne Clisson, TS4, est une élève remarquable sur tous les plans. Musicienne, germaniste accomplie, elle a séduit le jury pour son ouverture d'esprit. Son désir d'exercer ailleurs en Europe (Allemagne) annonce un avenir brillant. Elle se dirige vers une classe préparatoire au Lycée Henri-Poincaré à Nancy.



Ce bulletin rapporte l'essentiel de l'Assemblée générale d'octobre 2017. Il comporte la fin de l'article de Daniel Labarthe, article sur le Lycée et sur son histoire en 14-18.

Le déclin des effectifs nous préoccupe. Nous en parlerons lors de notre AG : rendez-vous à 11h00 au Lycée [fiche ci-jointe à renvoyer au Trésorier]. Ce bulletin 2018 est réduit, pour tenir les coûts. Nous demandons à tous nos adhérents qui le souhaitent (et le peuvent) de joindre leur dernier e-mail au formulaire de renouvellement d'adhésion : ils recevront le bulletin 2019 sous format .pdf, par courriel. Ce geste participe à la survie de l'Association.

J'ai par ailleurs le regret de vous annoncer ma démission de la Présidence et du CA à la date du 6 juillet. Je confie l'intérim au Vice-président. Des raisons personnelles et quelques désaccords internes motivent cette décision. Par ailleurs, il est temps de songer à donner du sang neuf et novateur à la tête de notre association. Mes vœux vous accompagnent.

La rencontre sera suivie d'un repas au restaurant Côté Cépages. Votre présence et votre cotisation sont essentielles. Amicalement. Le Président.

Assemblée générale du 11 octobre 2017 par Paul-Eric Morillot

Rapport moral : approuvé à l'unanimité.

Le président a accueilli et remercié pour la seconde fois madame le Proviseur Lucette Prior qui a remplacé l'an dernier Yannick Charron retiré à Saint-Nicolas-de-Port. Fidèle, il est avec nous aujourd'hui. Mme Prior nous présente un lycée en bonne santé. Elle est accompagnée par Francis Manin, nouveau proviseur adjoint et ancien élève. Il conclura la réunion en évoquant sa carrière.

Le Prix du Lycée 2017. Deux nouveaux lauréats ont obtenu le Prix du Lycée : Kévin Rinck en terminale T-STMG Systèmes d'information et de gestion (TSTMG3) et Déborah Pereira en terminale scientifique SI (TS1)

Rapport financier : approuvé à l'unanimité. Voir ci-dessous.

Renouvellement du Bureau : il est approuvé à l'unanimité.

Les quatre sièges occupés par Mylène Collot, Jean-Luc Vanola, Paul-Eric Morillot, Cécile Petitjean sont renouvelés à l'unanimité pour 2017. NB. Le Bulletin précédent salue le renouvellement de Jacques Auboin, Eric Dautriat, Laura Contenot et Marie-Paule Mangin. Ce copier-coller hâtif de l'AG 2015 a tout simplement occulté nos amis Marc-Adrian Predescu, Francis Lorcin, Michel Varin et André Moes réélus à l'unanimité pour 2016.

Situation financière de l'Association au 14-10-2017

Au niveau des dépenses : Les principales dépenses sont liées :

• à l'édition du bulletin 2017 (impression de 10 bulletins)	296,40 Euros
• au repas de l'AG de 2016	1 085,00 Euros
• à la cotisation à la MAIF	108,78 Euros
• à la remise du Prix aux deux lauréats	1 400,00 Euros
• à des frais divers (frais d'AG, frais de CCP...)	398,03 Euros
Soit un total de dépenses de	3 288,21 Euros

Au niveau des recettes : Elles sont constituées par :

• les régularisations de repas de l'AG 2016 et les cotisations pour l'année 2016 reçues après l'AG	1265,00 Euros
• les intérêts 2016 du compte sur livret SNVB	27,40 Euros
• <i>* les intérêts 2016 du livret de Caisse d'Epargne</i>	
Soit un total de recettes de	1 292,40 Euros

Etat des différents comptes de l'Association

CCP	285,32 Euros
<i>*Livret Caisse d'Epargne (intérêts 2016 comptés)</i>	<i>[6 553,21 €]</i>
Compte sur livret SNVB (intérêts 2016 comptés)	4 776,62 Euros
Compte courant SNVB	276,49 Euros
Total	5 338,43 Euros

Bilan par rapport à l'année précédente

**Le bilan est impossible à effectuer à cause de la fermeture de notre Livret A par la Caisse d'Epargne. Celle-ci ne nous a même pas prévenus et elle a autorisé le versement de nos avoirs à la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce compte de réserve, sans mouvement sinon les intérêts qui l'abondaient, a été considéré comme « compte en déshérence ». Le président et le trésorier se battent pour en faire rapatrier les sommes (6 553,21 € au 31/12/2015).*

Analyse de l'évolution de la situation

La situation de notre Association demeure inchangée par rapport à mon analyse de l'année précédente. A l'extérieur des dépenses courantes, les marges de manœuvre sont quasiment nulles. Le problème du nombre de membres demeure et menace à moyen terme l'existence même de l'Association.

Christophe Benmimoune

Proviseur adjoint au Lycée Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc (de 2014 à 2017)

Proviseur adjoint au Lycée international Louis-Massignon de Casablanca

Christophe Benmimoune, a quitté le Lycée pour le Maroc.

Il a tenu à nous assurer de sa fidélité en nous envoyant un courrier donnant les dernières nouvelles de son installation. Nous sommes d'autant plus touchés qu'il a désiré renouveler son adhésion à notre association.



Arrivé au Maroc par bateau à Tanger le 18 août dernier, après une installation rapide avec ma famille dans un appartement à proximité de l'établissement, le travail commence le 20 août avec Madame Ferreira Bellus, proviseure du lycée français international Louis Massignon de Casablanca.

Adjoint en charge du lycée, le LFILM est un groupe scolaire regroupant un lycée, un collège, deux écoles primaires sur le site de Bouskoura, un quartier neuf du sud est de Casablanca, et deux écoles primaires situées au centre ville, le tout pour un total de 3 850 élèves à la rentrée 2017.

Les écoles ont déjà atteint leur pleine capacité d'accueil, le collège et le lycée continuent leur croissance avec à terme un total 10 classes par niveau de la petite section à la terminale pour 4 200 élèves à l'horizon 2021.

Le contexte de travail est très différent de celui d'un établissement français. Tout d'abord le site de Bouskoura est neuf, construit sur 6 hectares, il cumule 40 000 m² de surface couverte avec, entre autres, un auditorium de 320 places, une piscine couverte, un plateau sportif avec un terrain de foot avec un gazon synthétique et un grand gymnase de 1 500 m² dans lequel se trouve le plus grand mur d'escalade d'Afrique.

L'architecte, M. Molato, a su créer des espaces et des perspectives sans cesse renouvelées, animant en permanence les points de vue et donnant un tout très cohérent mais en aucun cas monotone. Le tout mis en cohérence par une colonne vertébrale verte, un jardin paysagé où des grues blanches viennent se reposer.

Concernant mes missions, je suis en charge du lycée qui accueille pour le moment 7 classes de seconde, 2 premières ES, 5 premières S, une première STMG et autant de terminales pour un total de 670 élèves. J'ai de plus des missions transversales sur le numérique et la mise en cohérence des systèmes d'information et de gestion de tous les établissements.

Le lycée Massignon a ouvert ses portes en 1996, il accueillait alors 200 élèves. C'était le premier établissement que la mission laïque ouvrait au Maroc. 20 ans plus tard, la mission laïque gère 10 établissements au Maroc et scolarise un total de 10 000 élèves en grande majorité marocains (98%). Mme Bellus, proviseure du LFILM, a de plus la mission de coordination du réseau marocain.

Avec le déménagement sur le nouveau site, et l'augmentation rapide des effectifs que cela a permis, l'établissement doit faire sa mutation et passer d'une gestion « familiale » à celle d'un très gros établissement (un total de 340 enseignants travaillent directement pour le LFILM, premier et second degré inclus). La mise en place des procédures de gestion est une grosse partie de mon travail actuel. J'utilise pleinement ce que j'ai vu fonctionner et ce qui fonctionne au lycée Poincaré, en l'adaptant au contexte et aux habitudes locales, pour mener à bien cette

mission (je mets en place une organisation « à la Charron »). J'ai de plus comme mission de créer et de faire une association des anciens élèves du lycée Massignon.

Concernant la ville de Casablanca, elle est certes énorme (seconde métropole africaine en nombre d'habitants), embouteillée, polluée, mais elle surtout très diverse, très belle, très attachante avec une architecture remarquable, tant ancienne et en particulier Art Déco, que très moderne avec ses gratte-ciel futuristes. Elle ne se laisse pas facilement découvrir mais en prenant le temps de flâner, on ne cesse d'être émerveillé à chaque coin de rue.

Mes premières semaines au Maroc ont donc été bien chargées mais tant d'un point de vue professionnel que personnel, j'y trouve une grande satisfaction.

Le Lycée Raymond-Poincaré durant la Grande Guerre **Seconde et troisième partie : l'année scolaire 1915-1918 par Daniel Labarthe**

Cette seconde et cette troisième partie concluent l'article sur la période 1914-1915 écrit par Daniel Labarthe et publié dans notre Bulletin 2017.

Deuxième partie : l'année scolaire 1915-1916 :

Dans son rapport d'octobre 1915, le proviseur du Lycée de Bar-le-Duc, M. Chemin, décrit au recteur d'académie la situation de son établissement après la rentrée qui vient de s'effectuer. Concernant les locaux scolaires, il rappelle qu'au commencement du mois de septembre 1915, 25 d'entre eux étaient occupés par les bureaux de l'état-major (Direction des Étapes) de la 3^{ème} armée et que la plupart des locaux de l'internat : dortoirs, vestiaires, lavabos, cuisine, réfectoire, salle de douches, étaient au service provisoire de l'hôpital temporaire installé au Lycée.

Ne voulant pas priver les élèves n'habitant pas Bar-le-Duc d'une seconde année de cours, le proviseur souhaitait ouvrir l'internat de nouveau. Il passa donc ses vacances en négociations avec l'autorité militaire. Après des arrangements de toutes sortes, il obtint la place nécessaire pour ouvrir le Lycée dans des conditions sinon normales, du moins à peu près satisfaisantes, tant pour l'internat que pour l'externat. L'effectif de rentrée est donc le suivant : 334 élèves, dont 104 pensionnaires, 11 demi-pensionnaires, 72 externes surveillés et 147 externes libres.

Grâce à la bienveillante sollicitude de M. le Recteur, souligne le proviseur, et au renfort de professeurs venus de Nancy et de Verdun, « la marche normale de la maison put commencer ». Les études surveillées regroupent 188 élèves, répartis dans 5 études, soit 34 élèves en moyenne par étude. Un nouveau répétiteur, M. Nier, est venu renforcer les trois collègues de l'année précédente : répétiteur au Lycée d'Épinal, mobilisé en 1914 et réformé pour blessure de guerre (perte d'un œil), il est titulaire de la médaille militaire et de la Croix de Guerre. La 5^{ème} étude est confiée à un surveillant d'externat, M. Rémy, élève l'an passé de la classe de 1^{ère} A, qui assure aussi des fonctions d'internat, le jeudi et le dimanche.

Les surveillants d'externat sont au nombre de huit. L'un, M. Debiés, a 56 ans, un autre, âgé de 21 ans, M. Talbot, est détaché comme commis à l'inspection académique de ses fonctions d'instituteur-adjoint, les 6 autres ont soit 16 ans et ½, soit un an de plus. (MM. De Waegener, Horlaville, Doyen, Bouquaux, Ambroise et Rémy, déjà cité).

Le prix de la pension a été augmenté, ce qui permet de faire face à la hausse des prix des denrées. Le pain se paie 0,42 fr le kg, le bœuf 2,20 frs, le veau et le mouton 3 frs, le porc frais 2,80 frs, le vin 52 frs l'hl, le sucre 1,35 fr, le café 4,50 frs, les pâtes 1,10 fr, le riz 0,90 fr, les légumes secs 1 fr, les pommes de terre 10 fr.

Le lundi 21 février 1916, le proviseur adresse un nouveau rapport au recteur pour le renseigner sur le bombardement subi le jour même, date du déclenchement de la bataille de Verdun, par le Lycée : « Visite des avions allemands » :

Monsieur le Recteur, J'ai l'honneur de vous informer que Bar-le-Duc a été survolé ce matin, entre 10h³/₄ et 11h, par une escadrille d'environ une douzaine d'avions allemands. De nombreuses bombes ont été jetées sur la ville sans causer de grands dégâts. Deux visaient le Lycée, elles sont tombées dans la rue Landry-Gillon, l'une, non loin de la porte d'entrée des externes, l'autre, tout près de la petite porte d'entrée du parc. La première n'a pas fait de dégâts. La seconde est tombée entre deux autos et y a mis le feu, tandis que les éclats blessaient très grièvement trois soldats¹ et une jeune fille qui passait. De nouveau, toutes les vitres de notre façade sont brisées². Ne sachant tout d'abord si nous avions affaire à des avions ou à un zeppelin, j'ai immédiatement fait descendre tous nos élèves dans les caves, où des dispositions avaient été prises antérieurement pour les recevoir. Il n'y a pas eu de panique. La plupart des externes, excepté les élèves de la classe enfantine, sont revenus cet après-midi. Il y a eu une nouvelle alerte, mais l'escadrille annoncée n'est pas venue jusqu'à Bar. Nous nous attendons à d'autres visites sous peu. Je souhaite qu'elles n'aient pas de résultats plus fâcheux que celle d'aujourd'hui.

Le 25 février, nouvelle visite aérienne, mais qui n'a pas effrayé les élèves, celle du zeppelin qui a été finalement abattu dans les plaines de Revigny après avoir survolé Bar-le-Duc. Cependant, le proviseur, afin de rassurer les parents, décide d'un certain nombre de mesures : « Pour éviter l'encombrement dans les caves de la cuisine, où les évacuations s'étaient faites au début de la semaine, et pour permettre au médecin chef de l'Hôpital d'y faire descendre des blessés en cas de danger, je viens de faire aménager ma propre cave, qui pourrait contenir 150 élèves au moins ; j'ai fait pratiquer une sortie sur le parc, pour parer à toute éventualité. Je fais installer également un système de sonneries électriques, qui me permettent de donner immédiatement l'alarme chez l'économe, chez le censeur, dans les 4 dortoirs et à l'infirmerie, en cas d'alerte la nuit ; j'ai fait faire mardi, en présence de l'architecte de la Ville et du capitaine des pompiers, une manœuvre de pompes, et j'ai exigé qu'on me laissât à demeure au Lycée une pompe que nos domestiques pourraient mettre en batterie, en cas d'incendie, en attendant les secours extérieurs. Je me suis également assuré d'un local en ville pour y loger nos internes, si un incendie venait à éclater au Lycée.

Jusqu'à présent, les événements qui se déroulent autour de Verdun laissent la population assez calme. Si, contre toute prévision, ils prenaient une mauvaise tournure et s'il y avait pour nous quelque danger, je serais prévenu par l'État-Major de la D.E.S. Il serait urgent alors de faire partir les internes. Je vous demande de vouloir bien m'autoriser à le faire de mon propre chef ; je vous informerais immédiatement après de la mesure prise.

Je crois fermement que nous n'aurons pas besoin d'en arriver à cette extrémité, mais j'estime qu'il vaut mieux quand même la prévoir. »

Le 14 mars suivant, le proviseur indique dans le rapport qu'il adresse au recteur que la veille il a fait lire aux élèves, à l'occasion de la rentrée des « jours gras », un ordre du jour dans lequel il a rendu hommage aux soldats qui, à Verdun, ont vu « se déchaîner contre eux la plus invraisemblable ruée de forces destructrices qui aient jamais été rassemblées sur un front de

¹ Les trois soldats en question sont morts dans la journée.

² En 1915, le souffle de bombes tombées à proximité du Lycée avait déjà brisé des vitres.

bataille ». Ces héros merveilleux ont accompli un prodigieux exploit et « devant l'attaque forcenée, ils ont dressé l'âme française ! »

Le proviseur signale que les élèves de la classe de M. Joliot « sont allés spontanément offrir quelques douceurs aux blessés des combats de Verdun soignés à l'hôpital du Lycée ».

Le pointage des élèves effectué en ce jour de rentrée, alors que Bar-le-Duc, centre énorme de ravitaillement, est exposé aux entreprises et aux coups de l'ennemi, indique 14 absences pour cause de frayeur, et 11 pour cause de maladie à l'internat. Pour l'externat, il note 22 absences pour cause de départ des parents, et, dans la classe enfantine, 24 absences d'enfants « qui peuvent revenir d'un jour à l'autre ».

Le Proviseur anticipe ensuite sur les événements à venir, en espérant tout d'abord que la vigilance des aviateurs français réussira à écarter tout danger. Aucun raid d'avions ennemis n'est venu troubler le ciel de Bar-le-Duc, mais des zeppelins sont signalés presque chaque nuit comme ayant franchi les lignes et une partie de la population gagne à chaque alerte les bois environnants. Le Proviseur estime qu'en cas de danger sérieux, il serait averti par les autorités militaires et aurait alors le temps de faire réveiller les élèves pour les mettre en sûreté. Si la situation devenait trop dangereuse, il demande qu'on lui indique le Lycée où il pourrait alors faire évacuer ses élèves internes.

Un peu plus tard, le proviseur est chargé de faire appliquer la circulaire du ministre de l'intérieur Malvy, transmise par le préfet Aubert, qui stipule : « dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 mars courant (1916), à onze heures du soir, toutes les horloges publiques (horloges des chemins de fer, des bureaux de poste, de tous les établissements relevant de l'État, des départements et des communes) seront avancées d'une heure. Leur aiguille passera brusquement de onze heures à minuit ».

Le 16 juin, nouveau raid aérien allemand à l'heure du repas du soir : pas de dégâts matériels ni de victimes pour le Lycée, les élèves s'étant réfugiés dans les caves, mais 6 morts et une vingtaine de blessés dans la population. D'autres alertes surviennent le lendemain matin, le proviseur renvoie les externes chez eux. À 13h50, pendant $\frac{3}{4}$ d'heure, les bombes pleuvent sans discontinuer sur Bar-le-Duc. 67 internes demandent à retourner dans leur famille, ce qui leur est accordé. Le proviseur rend hommage au censeur, M. Franquin, qui s'est montré très efficace et d'une aide précieuse pendant ces moments difficiles traversés par le Lycée.

Le 19 juin, le Proviseur note en préambule de son rapport : « les Allemands s'acharnent sur nous avec une insistance du plus mauvais goût ». Il poursuit : « nous avons eu hier matin à 6 heures une alerte sérieuse qui nous a retenus dans nos caves près d'une heure ». Même chose aujourd'hui de 14h à 15h30. Conséquence : « il y a eu depuis trois jours un exode considérable de Parisiens ; un grand nombre des externes ont quitté la ville, il ne reste que 80 élèves, dont 15 pensionnaires. Si cela continue, « dans quelques jours, nous n'aurons plus personne », conclut le chef d'établissement. Mais le moral reste bon, car « n'entendons-nous pas des craquements de bon augure dans l'édifice de la puissance ennemie ? », écrit-il en guise de conclusion.

Le 27 juin, en totale contradiction avec les propos optimistes émis en conclusion le 19, il ne reste plus que 18 élèves sur un effectif normal de 248. Le Lycée ferme donc ses portes le 1^{er} juillet.

Troisième partie : les années scolaires 1916-1917 et 1917-1918

Dans son rapport de rentrée du 28 septembre 1916 adressé au recteur d'académie de Nancy, le proviseur, M. Chemin, se plaint de n'avoir pas encore reçu l'autorisation d'ouvrir l'internat, alors qu'il a réussi à récupérer de l'armée suffisamment de locaux pour y l'installer au premier étage (deux dortoirs dans l'ancienne salle de physique) et au rez-de-chaussée (un dortoir dans le 2^{ème} réfectoire et un autre dans la 1^{ère} étude). Un cinquième dortoir pourra même être installé au 1^{er} étage. Cette nouvelle organisation, qui fait descendre les internes d'un étage, sera à même de « donner à nos internes le maximum de sécurité, en cas de visites nocturnes d'avions allemands », précise le proviseur Chemin.

En réponse à une lettre circulaire envoyée aux parents d'élèves pour leur demander s'ils étaient disposés à envoyer leurs enfants à l'internat à la rentrée, 72 ont répondu affirmativement, 18 n'ont pas encore répondu, 2 ont renoncé, par crainte du danger, et le Proviseur a reçu une vingtaine de demandes de places pour de nouveaux élèves. Par contre, pas d'internat pour les classes de 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème}. Décision prise en accord avec le recteur. Quant à la rentrée de l'externat, le proviseur a tout lieu de croire qu'elle sera normale.

Le 20 novembre 1916, le ministre de l'Instruction Publique adresse une circulaire au recteur d'académie de Nancy, qui la transmet aussitôt au proviseur du Lycée, concernant le désir du Musée de l'Enseignement Public d'augmenter ses collections photographiques, avec l'aide du service photographique de l'armée, par des séries de vues sur la guerre et sur la vie du pays pendant la guerre. Les lycées sont donc invités, après accord de leur conseil d'administration, et si leurs finances le permet, de prévoir une dépense variant de 50 à 100 francs, à l'article « dépenses d'enseignement », pour un achat de vues photographiques.

Le 15 avril 1917 à 15 heures se tient dans la cour du Lycée une cérémonie, présidée par M. Maginot, ministre des Colonies et député de la Meuse, pour une remise de diplômes aux familles de Naives-devant-Bar dont un membre est mort pour la Patrie³. Le maire de Naives est prié par le préfet d'assister à la cérémonie, une place lui étant réservée sur l'estrade.

Le 11 mai 1917, le proviseur adresse un long rapport relatant l'incendie qui s'est déclaré la veille dans le grenier de l'infirmerie (voir l'article paru dans le bulletin de 2017).

Le 21 juin, le recteur d'académie de Nancy transmet au Proviseur une note du ministre de l'Instruction Publique qui fait appel au patriotisme des enseignants pour effectuer une série de calculs par « un très grand nombre de personnel possédant des connaissances étendues de mathématiques ». Ces professeurs de mathématiques, de mécanique, de physique ou d'astronomie, de l'enseignement secondaire ou supérieur, aideraient le Service Général des études du Sous-Secrétariat des Inventions à la « détermination numérique par la méthode de calcul par arcs successifs de trois cents trajectoires balistiques de projectiles de caractéristiques diverses. Chaque calculateur bénévole s'engagerait à effectuer, chez lui, pendant les vacances, le calcul d'un certain nombre de ces trajectoires balistiques ». Des instructions et explications seront données pendant 2 à 3 jours à Paris de vive voix aux intéressés, leur billet de chemin de fer étant remboursé par le Ministère de la Guerre.

Les 5 et 10 septembre 1917, le proviseur Chemin rend compte au recteur d'académie des bombardements aériens subis par la Ville de Bar-le-Duc les 4, 5 et 6 septembre. Une torpille et six bombes, tombées dans l'entourage immédiat de Lycée, ont occasionné des dégâts à des

³

A.D de la Meuse, dossier E dépôt 276/136.

maisons voisines. Seules les vitres de la façade du Lycée ont été brisées par ces explosions. La puissance des engins largués par les avions allemands ne cessant de croître, le recteur décide quelques jours plus tard, sur la recommandation du proviseur, que l'internat ne sera ouvert que pour les classes de mathématiques, philosophie, première, seconde et troisième.

Le bombardement du 30 septembre suivant, outre qu'il a détruit une grande partie du quartier Notre-Dame, a également amené le proviseur à décider de ne pas ouvrir l'internat à la prochaine rentrée. Voici ce qu'il en dit dans son rapport du 1^{er} octobre : « à minuit et demi, deux torpilles sont tombées, creusant des entonnoirs énormes et lançant sur les toits du Lycée une gerbe de cailloux et de galets, dont la chute et la dégringolade sur les tuiles nous firent croire que le bâtiment s'écroulait sur nous. Ce fut réellement une seconde terrible. Nous en sommes quittes encore une fois pour quelques douzaines de carreaux cassés et pour une émotion des plus violentes ». La fermeture de l'internat affecte beaucoup les personnels et le proviseur en particulier, car elle annihile le résultat d'efforts de trois années de guerre, pendant lesquelles le Lycée était resté debout et prospère. Néanmoins, « le moral du personnel, même celui des dames, reste bon. Il s'agit pour nous de montrer l'exemple de tenir malgré tout », conclut le proviseur.

Le 6 octobre, le recteur, qui a transmis au ministre le rapport du proviseur sur le bombardement de la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre, avise ce dernier que le ministre approuve sa décision de ne pas rouvrir l'internat et le félicite d'avoir eu la sagesse de prendre cette décision si pénible, mais indispensable.

Le 12 octobre 1917, le proviseur informe le recteur d'académie que le Comité Agricole de Bar-le-Duc ayant mis à la disposition du Lycée un terrain sis dans la plaine de Vêel et d'une contenance de 17 ares environ, il en a fait cultiver une partie par une vingtaine d'élèves. Ils y ont planté des haricots, mais, par suite du mauvais temps, une partie a été gâtée, de sorte que la récolte n'a guère été que d'une vingtaine de kilos, haricots blancs et haricots verts. Le reste du terrain a été planté en pommes de terre. La récolte a été abondante : 1 420 kilos, qui auraient pu être consommés par les internes, si l'internat n'avait pas été fermé. Mais ce terrain est trop éloigné du Lycée et trop de temps a été perdu pour y aller et en revenir. Un autre terrain devra donc être trouvé pour que l'expérience puisse être renouvelée, annonce le proviseur.

Le 2 décembre 1917, le proviseur, au nom des fonctionnaires du Lycée, prononce au grand amphithéâtre de la Sorbonne, lors de la séance solennelle organisée par le Comité Michelet et l'Alliance Universitaire Française, une déclaration dans laquelle il proclame que le Lycée de Bar-le-Duc « proteste de toute son âme contre la propagande odieuse des Français égarés qui voudraient, après la guerre, oublier le passé et, par-dessus nos ruines et les tombes de nos morts, tendre à nos bourreaux une main fraternelle ». L'heure n'est donc pas à la réconciliation. Le proviseur Chemin argumente son propos en rappelant toutes les souffrances subies par les villes et les villages du Barrois, y compris l'hôpital de Bar-le-Duc, « foudroyé par les torpilles allemandes, des pavillons visés tour à tour pendant l'affreux bombardement, éventrés, broyés, déchiquetés, et, dans les cours, toutes encombrées encore de débris amoncelés, le spectacle navrant des pauvres vieux, des pauvres vieilles, attendant, les yeux agrandis d'horreur, leur exode douloureux vers des régions où, tout au moins hors d'atteinte de la férocité allemande, ils pourraient mourir en paix ». Il ne craint pas de dire : « Nous avons vu l'ennemi à l'œuvre. Nous savons tout ce qui se cache de mauvaise foi, de trahison, de perfidie, de barbarie et de froide cruauté dans les replis tortueux de l'âme allemande. Nous connaissons toute l'étendue et toute l'horreur du crime allemand ». Le reste de son discours stigmatise les partisans du pardon, dont les propos sont qualifiés par lui de « doctrine infâme ».